

1. Tarification 2014	1
2. Options disponibles	2
3. Politique de rachat de données.....	3
4. Comment faire parvenir ses dossiers à la banque de données Agritel.....	4

1. Tarification 2014

		Tarification 2014 À compter du 1 ^{er} janvier 2014* Membres des GCAQ	Tarification 2014 À compter du 1 ^{er} janvier 2014* Non-membres des GCAQ	Tarification 2013 (1 ^{er} janvier – 31 décembre 2013)
1	Agritel- Conseil: Plateforme de saisie	0 \$ / dossier	0 \$ / dossier	0 \$ / dossier
2	Agritel- Conseil: Rapports de fermeture	30 \$ / dossier	35 \$ / dossier	30 \$ / dossier
3	Agritel- Conseil: Rapports d'analyse	205 \$ / dossier + 15 \$ pour le Forum des conseillers (rapports fermeture inclus)	220 \$ / dossier + 15 \$ pour le Forum des conseillers (rapports fermeture inclus)	200 \$/dossier + 15 \$ pour le Forum des conseillers (rapports fermeture inclus)
4	Budgitel	75 \$	80 \$	75 \$
5	Rachat Agritel-Web	(25 \$)	(25 \$)	(25 \$)
6	Total	270 \$	290 \$	265 \$

*La nouvelle tarification 2014 s'applique aux dossiers achetés depuis le 1^{er} janvier 2014 dans Agritel-Conseil. C'est la date d'enregistrement du dossier (dans Register) qui détermine la tarification applicable.

La tarification pour les membres s'applique aux groupes membres ainsi qu'aux membres individuels des GCAQ, soit les membres du Forum des conseillers, ce qui inclut les personnes à leur compte qui font affaires avec un GCA sur une base régulière. Plus spécifiquement et selon le règlement général des GCAQ, pour être membre individuel, une personne doit répondre aux conditions suivantes :

- Être à l'emploi d'un membre organisationnel (c'est-à-dire d'un groupe membre) ou en lien d'emploi avec un tel membre; par lien d'emploi, on entend « être à son compte et avoir un contrat de service annuel afin de desservir la clientèle membre et/ou ponctuelle d'un membre organisationnel; les services reçus par cette clientèle devront être facturés par ce dernier;

Lorsqu'une clé aura été émise sur un dossier, elle sera non remboursable puisque la demande d'achat aura au préalable été confirmée par l'utilisateur. Cependant, vous avez la liberté d'ajouter des options sur un dossier en tout temps (ex. : vous choisissez de produire un budget après les rapports d'analyse).

La clé Budgetel peut être acquise au coût de 75 \$, que celle-ci ait été émise en même temps ou non que la clé Agritel-Conseil - Rapports d'analyse.

2. Options disponibles

Option #1 : Agritel-Conseil : Module de saisie (Agritel et CRIs)

Le module de saisie permet l'entrée de données du producteur dans l'outil Agritel-Conseil. Afin de pouvoir faire la mise à jour des CRIs, le dossier doit être enregistré avec le NIM du producteur. Le dossier peut également passer d'une année à l'autre (roulement).

Exemple : Afin de pouvoir régulariser l'ASRA par le module automatisé, vous devez avoir fait vos CRIs. Pour ce faire, vous aurez à enregistrer votre dossier à tout le moins pour l'option 1. Toutefois, vous n'aurez pas la possibilité de produire des rapports ou faire un budget.

Utilité : dossier démo, formation, saisie des années historiques pour produire un budget

Option #2 : Agritel-Conseil : Rapports de fermeture

Cette option donne accès à tous les rapports générés par Agritel-Conseil lorsqu'on utilise « rapports de fermeture ». Il s'agit principalement de rapports de ce qui a été entré dans le module de saisie Agritel-Conseil. Ces rapports sont utiles pour remettre aux producteurs, aux comptables ou à d'autres organisations.

Calcul de CRIs disponible pour les régularisations des ASRA de gestion.

Exemple : Afin de pouvoir produire les rapports de fermeture, il vous faudra activer l'option 2 pour pouvoir accéder à ce module.

Option #3 : Agritel-Conseil : Rapports d'analyse

Cette option donne accès à tous les rapports générés par Agritel-Conseil lorsqu'on utilise « rapports d'analyse ». Ce sont les rapports d'analyse en gestion et les résultats par unité (ha, vache, tête, lbs) de l'exploitation agricole. Ils permettent aussi à l'entreprise de comparer ses propres résultats à des moyennes de références (analyse de groupe). Cette option donne également accès à Générapp.

Note : Les rapports de fermeture sont inclus sans frais additionnels.

Exemple : Afin de pouvoir produire les rapports en gestion et d'analyse des résultats, vous aurez à activer l'option 3. Notez que pour produire les analyses comparées d'un producteur –vs- un groupe, l'option 3 de ce dossier du producteur aura dû être sélectionnée.

Option #4 : Agritel-Conseil : Budgetel

Budgetel est l'outil de budgétisation qui permet d'anticiper l'évolution de l'entreprise sur un horizon de court à moyen termes. Les données initiales de l'entreprise doivent être saisies sur la plateforme Agritel-Conseil.

Exemple : Afin de pouvoir produire un budget, vous aurez à activer l'option 4 de votre dossier. Ceci vous donnera accès à l'outil Budgetel pour votre dossier.

3. Politique de rachat de données

Pour les dossiers de gestion enregistrés avec l'option « rapports d'analyse », le rachat sera de 25 \$. Les GCAQ se réservent le droit d'accepter ou de refuser des dossiers qui s'avèreraient non conformes. Un dossier conforme doit répondre minimalement aux critères suivants :

1. Balance en version comptable et gestion
2. Information technique adéquate. Chaque fiche technique présente au dossier est complétée (sauf la fiche générale, réservée au projet porc-FPPQ)
3. Régularisations gestion adéquates (ASRA, AgriQc et Invest., ...)
4. Identification adéquate du producteur (nom, adresse, formation, NIM, ...)
5. N'est pas un numéro d'entreprise test ou ayant un numéro associé (entreprise fille)
6. Le dossier doit avoir 12 mois d'exercice financier complété et saisi.

Tout dossier qui ne devrait pas faire partie d'une requête ou recherche ne doit pas être envoyé à la banque de données et de ce fait, ce type de dossier ne peut faire l'objet d'un rachat. Également, les dossiers ayant connu des événements extraordinaires ou de force majeure (démarrage, feu, autres, etc.) ne seront pas rachetés.

Livrez vos dossiers en tout temps, dès que vous les avez complétés. Les données seront cumulées dans la banque **aux mois**. L'utilisateur d'Agritel-Conseil qui livre 5 dossiers et plus à la banque de données a droit à un accès à la banque. Cet accès permet de vérifier les dossiers présents dans la banque et de faire des requêtes également.

Un seul prix de rachat (25 \$) s'applique, et ce, **pour les dossiers 2013 seulement** envoyés vers la banque de données. Les GCAQ procèdent au paiement des dossiers immédiatement après leur accumulation dans la banque. L'expéditeur de données **n'a pas** à facturer les GCAQ pour recevoir le montant de 25 \$ par dossier.

Attestation des dossiers livrés dans la banque pour les réseaux Agriconseils

Les attestations de livraisons de dossiers dans la banque sont produites par les GCAQ automatiquement et périodiquement, à la suite de l'accumulation dans la banque.

4. Comment faire parvenir ses dossiers à la banque de données Agritel

Étape # 1

- Consulter le menu Dossiers/État des dossiers afin de vérifier si les sommaires financiers sont corrects (écart à 0 pour le sommaire gestion obligatoire). L'option « Calcul des sommaires financiers » remet à jour tous les dossiers. Tous les dossiers prêts à être envoyés doivent être cochés Fermés, dans Ferm.cpt
- Les fiches démographiques doivent être complétées
- Les fiches techniques sont complétées. Ça prend un nombre d'UDP au minimum
- Les régularisations en gestion (Asra et autres) ont été faites
- Pas de dossier fille, c'est-à-dire pas de dossier qui fait déjà partie d'une autre entreprise (dossier mère). Ex. : Ne pas envoyer le dossier d'une société si celle-ci a été fusionnée avec les données d'une compagnie dans un autre dossier
- Tous les dossiers jugés incohérents ne devraient pas être envoyés. Envoyez uniquement les dossiers que vous voudriez retrouver dans une étude

Étape # 2

Faire calculer les CRIs et CRIs spéciaux de vos dossiers prêts pour la banque. Pour calculer les CRIs spéciaux, cochez dans le coin supérieur droit de la boîte de choix des dossiers quand on veut faire calculer les CRIs. Avant de faire cette étape, assurez-vous que vous utilisez les classeurs (feuilles Excel générant les rapports d'analyse) originaux, soit ceux contenus dans les mises à jour, et non vos classeurs modifiés.

Étape # 3

Entrez dans le menu CRI et choisissez l'option envoi des CRIs pour la banque de données Agritel-Web. Vous devez être connecté sur Internet.

- Choisissez l'année et le groupe concerné
- Choisissez les producteurs qui seront dans la banque
- Ensuite cliquez ok

- Le processus affichera un message lorsque les fichiers seront transférés et envoyés par internet à la banque de données
- Reprendre pour chaque groupe utilisé dans votre organisation

Note : Les informations transférées à la banque sont tous les CRIs et CRIs spéciaux. Ils contiennent toutes les informations nécessaires pour alimenter la banque.

Mise à jour le 17 janvier 2014